



SOMMETS DU BONHEUR

DANS LA RÉGION DES COMBRAILLES

1265 €
1 semaine

2400 €
2 semaines

3600 €
3 semaines

SITUATION :

Dans la région des « Combrailles », à la limite du Parc Régional des Volcans d'Auvergne, le village de Gelles vous séduira par le charme typique de ses maisons de pierres volcaniques. Vous séjournerez dans un très grand gîte de plain-pied avec de grands espaces extérieurs (pétanque, ping-pong...) Cet environnement associé aux différentes visites feront de vos vacances un moment de plaisir inoubliable.

HÉBERGEMENT :

PLAIN-PIED

Descriptif : au cœur du village
Confort : gîte spacieux
Chambres : 14 au RDC
Chambres seules : 4 (supplément 14€/jour)
Escalier : non
Trajet : 3H40 de Loches
Commerces : sur place



PROGRAMME : (sur 1 semaine, le programme est réduit aux activités préférées des vacanciers)

- **Visite de la Chèvrerie de Murat-Le-Quaire** (ateliers d'animation de la ferme)
- **Train à crémaillère du Puy de Dôme** (montée au sommet pour observer les volcans)
- **Visite de « La Ruche des Puys »** (atelier découverte et dégustation de miel)
- **Visite de la Ferme du Petit-Planchât** (atelier sur le fromage et la confiture d'Auvergne)
- **Visite du Volcan de Lemptégy** (animations et films ludiques sur les volcans)
- **Promenade en chiens de traîneau** (découverte nature en chiens de traîneau)
- **Shopping** (dans les commerces rencontrés)
- **Cuisine** (apéritif, barbecue, pique-nique...)
- **Restaurant** (pour profiter de la cuisine locale)
- **Participation aux animations estivales** (marchés, fêtes, expositions...)
- **Animations** (promenades, pétanque, jeux...)



15
participants
marcheurs



Accueil couple
non



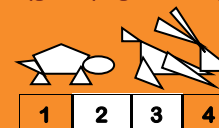
4
encadrants



1 minibus
2 voitures

BONNE ☐
MOYENNE ☐
FAIBLE ☐

Autonomie
(grille pages 70-71)



Rythme
du séjour



FORMULES

1 semaine : du 17 au 23/08/2025
2 semaines : du 3 au 16/08/2025
3 semaines : du 3 au 23/08/2025

+ adhésion annuelle 60 €
+ frais de dossier 45 €
+ frais de transport (P.73)

Sont compris :

Pique-nique du départ
Pilulier(s)
Draps
Assurance annulation
Rapatriement médical